



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 53943

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la reconnaissance de l'équivalence Bac + 3 pour le diplôme d'Etat d'infirmier. Cette non-reconnaissance de la formation des infirmiers à son juste niveau signe la dévalorisation de cette profession. Par ailleurs, les étudiants infirmiers souhaitent avoir accès aux bourses d'études, à une cotation équivalente à celle des étudiants dépendant de l'éducation nationale. Enfin, les élèves infirmiers s'inquiètent du manque de moyens et de personnels face à l'augmentation des quotats d'entrée en IFSI. Il lui demande s'il serait possible de revaloriser le diplôme et les conditions de travail des étudiants infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53943

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6549